

Profanation de tombe à Ntoun

Le sépulcre de feu Biveghe bi-Nze visité par des vandales

LBON
Libreville/Gabon

DÉCÉDÉ en 1984, Emmanuel Biveghe bi-Nze, notable de Ntoun, dans le département du Komondah, reposait en paix, en sa dernière demeure, sise au quartier Dame-Oyem (Ntoun 6). Jusqu'à ce jeudi 17 juillet dernier, où le fils éponyme du défunt constate que la sépulture a fait l'objet d'une

profanation. A ce jour, personne n'est en mesure de dire avec exactitude à quel moment l'acte odieux a été commis. L'enquête actuellement menée par les gendarmes de la brigade territoriale de Ntoun permettra peut-être d'en savoir davantage. Emmanuel Biveghe, qui s'occupe du terrain familial où reposent les restes de l'illustre disparu, raconte qu'en allant effectuer des travaux sur le site, il se rend compte que la partie supérieure du sépulcre présente des signes ostens-

sibles de profanation. Il indique que, selon toute vraisemblance, les personnes responsables de cet acte se seraient servis de pioches et autres pelles pour atteindre le cercueil. Pour masquer leur méfait, ils ont ensuite recouvert le sarcophage avec de la terre rouge, qui était éparpillée tout autour. Les empreintes des pieds laissées par les visiteurs constituent l'autre élément permettant d'attester qu'il s'agit bel et bien d'une profanation. Au regard d'autres indices

perceptibles sur les lieux, les faits se seraient produits dans la nuit. Les profanateurs se seraient servis des briques pour allumer le feu dans la cabane, subissant du matériel de construction qui y était stocké. Estomacé par cette situation, Emmanuel Biveghe va prendre la direction de la brigade territoriale de Ntoun pour porter plainte contre X. "Le vendredi 17 juillet 2015, la tombe de mon père a été profanée. En plus de cela, les malfrats sont entrés dans la cabane,



Photo : LBON

La tombe désacralisée par des personnes non encore identifiées.

emportant six planches de coffrage qui s'y trouvaient", peut-on lire dans sa déposition...

Tentative d'assassinat à Minvoul

Eventré au couteau, il s'en sort miraculeusement

Styve Claudel ONDO
MINKO
Libreville/Gabon

GUY Benoît Asso Akono, Camerounais âgé d'une trentaine d'années, a failli passer l'arme à gauche, dans la nuit du dimanche 19 au lundi 20 juillet dernier, à Minvoul, chef-lieu du département du Haut-Ntem, dans la province du Woleu-Ntem. En effet, des individus encore inconnus

des services de sécurité l'auraient laissé pour mort, après l'avoir sauvagement agressé à l'arme blanche. D'après une source judiciaire proche de ce dossier, les faits se seraient déroulés quelques heures avant le lever du jour. « Les agresseurs du Camerounais lui ont ouvert le ventre, à l'aide d'un couteau, et planté la lame à hauteur de la gorge », renseigne notre source. Quand il est découvert par des passants, en bordure d'une rue de Min-

voul-centre, sieur Asso Akono nage dans une mare de sang, en état d'agonie. Ces volontaires se rapprochent aussitôt de la brigade de gendarmerie de la localité, où il leur est intimé l'ordre de conduire immédiatement la victime au Centre hospitalier régional d'Oyem. « D'après les nouvelles qui nous parviennent de la structure sanitaire, après avoir été admis en soins intensifs, le patient se trouve désormais hors de danger. Il

s'agit d'un vrai miracle, d'autant plus que les intestins (...) se trouvaient déjà dehors », indique un pandore proche de l'enquête. Des renseignements anonymes font état de ce que Guy Benoît Asso Akono est arrivé à Minvoul trois jours avant son agression. Et qu'il n'était pas connu des services des forces de l'ordre, auprès desquels il ne se serait d'ailleurs pas fait identifier comme l'exige la procédure de la part de tout nouvel arrivant.



Photo : Jones Moulenda

La ville de Minvoul, théâtre de l'agression.

Selon la direction des investigations de la brigade de Minvoul, l'enquête se poursuit en vue de mettre la main sur le ou les auteurs de cet acte, qui a plongé les habitants du chef-lieu du département du Haut-Ntem dans la stupeur.

Immigration clandestine à Oyem

Trois clandestins interpellés à Assok-Ngomo

Gérard MINKO
Oyem/Gabon

LE poste des douanes situé au village Assok-Ngomo, à une trentaine de kilomètres d'Oyem, a arrêté, il y a quelques jours, trois immigrants clandestins, deux Maliens et un Ivoirien, entrés irrégulièrement au Gabon. D'après le rapport d'investigation, les trois candidats au séjour illégal étaient cachés sous la cale, à l'arrière d'un véhicule de marque Toyota de couleur blanche, immatriculé EL-317-A1, conduit par le nommé Eyele Zolo.

Aux côtés de ce dernier, un certain Ekoglo Abena. Le véhicule parti de Bitam, dans le département du Ntem, pour rallier Libreville, transporte un important chargement de produits vivriers : atangas, tomates, manioc, etc. Mais quand le camion arrive à Assok-Ngomo, aux alentours de 21 heures, il est intercepté par les douaniers en faction, qui procèdent aussitôt à sa fouille. Lors de cette opération, le chef de poste entend comme des murmures provenant du fin fond du gros porteur. C'est ainsi qu'en allant un peu plus loin dans leurs re-

cherches, les agents surprennent trois individus allongés sous la cale, au milieu de la marchandise. "Les passagers retirés aussitôt de leur cachette commençaient même déjà à manifester des signes d'étouffement, dus à la forte chaleur à laquelle ils étaient exposés", affirment les douaniers. Par la suite, sieur Ekoglo Abena et son acolyte Eyele Zolo, donnés comme présumés passeurs, seront remis à la disposition de la brigade centre d'Oyem, avant d'être placés sous mandat de dépôt à la prison centrale de cette localité.



Photo : Gérard Minko

Le véhicule qui transportait les clandestins.



Photo : Gérard Minko

Un aperçu de la cachette d'où ont été extraits les sans-papiers.

Vol à la tire

La bande à "Chaza" à nouveau au trou

AEE
Libreville/Gabon

DERRICK Mvolo Milame, 18 ans, Arnaud Nguema Michel, 19 ans et Ange-Marie Edou Aboghe "Chaza", 20 ans, trois jeunes voleurs récidivistes de nationalité gabonaise, qui sévissent au quartier Nzeng-Ayong et ses environs, depuis plusieurs années, viennent, une fois de plus, d'être mis aux arrêts, par les agents de la brigade anti-criminalité (Bac). En effet, cette bande de malfrats, bien connue des services de police, ne cesse de

donner des insomnies aux paisibles citoyens habitant dans cette circonscription. Le dernier "fait d'arme" de ces délinquants remonte à la nuit de vendredi dernier. Le trio se signale en arrachant un sac contenant la bagatelle somme de 1 million 300 mille francs cfa à une dame, à bord de son véhicule. Les présumés voleurs profitent du fait que la conductrice ralentit à la hauteur de l'école publique de Dragages, à cause du mauvais état de la route à cet endroit. Mais la dame est loin de se douter qu'elle est dans le collimateur des bandits, en planque non loin de là.

C'est Michel Arnaud Nguema qui, d'un geste rapide, ouvre la portière de la voiture et en retire le sac, qu'il remet aussitôt à son chef "Chaza", puis tous prennent la fuite à travers les dédales du quartier. Mais cette cavale est de courte durée, car les présumés voleurs sont arrêtés deux jours plus tard par la Bac, à la suite d'une plainte déposée par la victime auprès de la préfecture de police. Les flics n'auront d'ailleurs aucune difficulté pour confondre Chaza, le chef de bande présumé, à partir d'un portrait robot en leur possession. L'interrogatoire auquel il



Photo : Abel Eyeghe Ekore

La bande à "Chaza" au complet, sera à nouveau présentée devant la justice pour vol à la tire.

procède par la suite, donne aux enquêteurs une idée exacte de l'endroit où se trouveraient les complices du cerveau dans la commune d'Akanda. Toute la pression exercée par les parents de ces

jeunes sur les policiers n'a pas empêché ces derniers de les mettre à la disposition d'une unité qui se chargera de les présenter à nouveau devant le parquet, afin qu'ils répondent de leurs actes.

En bref
En garde à vue pour détournement

JULDIN Mouakoukou, Gabonais âgé de 33 ans, se trouve entre les mains de la gendarmerie du PK 9, depuis lundi dernier, pour s'être fait gruger à hauteur de 2 millions de francs. Une manne puisée dans la caisse de la station Petro Gabon, au sein de laquelle il a récemment été promu chef de quart dont le rôle principal est de faire la transaction entre les pompistes et le tenancier de la caisse. Olivier Nzenkeu, le cerveau d'origine camerounaise de cette escroquerie bien huilée, a été neutralisé. Nous y reviendrons.